

508 communes seraient touchées

Le 22 mars sera testé le dispositif de crise prévu en cas de crue analogue à celle de 1910. Beaucoup d'aménagements ont été réalisés, mais une inondation géante reste inévitable.

IL Y A cent ans, la capitale avait été rebaptisée Paris-Venise. Du 20 au 28 janvier 1910, l'eau de la Seine n'avait cessé de monter pour culminer à 8,62 m. Douze arrondissements inondés, des milliers d'habitants évacués, des centaines de rues et boulevards transformés en canaux : la capitale avait mis des mois à se remettre de cette inondation exceptionnelle. Cent ans plus tard, ce risque de catastrophe naturelle plane toujours au-dessus de la tête de la région parisienne. Des plans de prévention des risques ont été élaborés, mais, en cas de crue majeure, l'Ile-de-France mettrait au moins un an pour tout remettre en ordre.

Le 22 mars, Paris sera inondé. C'est écrit dans l'agenda de Martine Monteil. Ce jour-là, la secrétaire générale de la zone de défense de Paris organisera un exercice de simulation pour tester le dispositif de crise déployé en cas de crue majeure. Depuis l'inondation de 1910, où le niveau de la Seine avait culminé à 8,62 m, la région parisienne a été épargnée par ce type de crue. Le phénomène cependant se reproduira un jour à Paris. Personne ne peut prédire l'année, mais tout le monde le sait : c'est LE risque majeur de catastrophe naturelle qui menace la région parisienne.

Depuis 2001, tout le monde est tenu de s'y préparer. « Il y a dix ans, le sujet n'était pas pris au sérieux, avoue-t-on dans les couloirs de l'Hôtel de Ville à Paris. Mais les catastrophes imputées au dérèglement

climatique ont sans doute éveillé les consciences. » Les mairies, les grandes entreprises publiques et les opérateurs (EDF, GDF, RATP...) ont dû élaborer un plan d'isolation de leurs installations.

La tâche ne sera pas facile, car si depuis 1910 des aménagements ont été réalisés pour contrôler la montée des eaux, les réseaux se sont aussi développés dans les sous-sols. « Et avec l'urbanisation galopante de la région, des zones inondables ont été construites », souligne Louis Hubert, le chef de service de prévention des crues à la Direction régionale de l'environnement. Cent ans plus tard, la région parisienne serait donc encore plus fragilisée par une crue majeure : 56 000 ha de l'Ile-de-France sont devenus inondables.

855 000 Parisiens seraient privés d'électricité

En cas de crue, 31 communes seraient inondées sur plus de la moitié de leur territoire, 5 millions de personnes subiraient des coupures d'électricité et d'eau potable, 86 000 entreprises seraient submergées. A Paris, seuls 5 arrondissements (XIV^e, XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e) échapperaient à la pagaille généralisée; 128 400 Parisiens auraient les pieds dans l'eau et ils seraient 855 000 à devoir vivre à la bougie. Sans parler des transports en commun interrompus et des coupures de chauffage. Les dégâts directs de l'inondation ont été évalués à 17 M€ par les Grands Lacs de Seine. Le 22 mars, dans la salle de crise de la préfecture de police,

Les zones menacées



En cas d'inondation, le territoire des communes situées au bord de la Seine et de la Marne pourrait se retrouver sous deux mètres d'eau. (INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME D'ILE-DE-FRANCE.)

50 opérateurs seront réunis pour éprouver l'efficacité de leur plan d'urgence. « Nous allons voir ce qui marche et ce qui ne marche pas », explique Claire Desgranges, chargée

de mission à la préfecture de police. « Il y aura forcément des choses à améliorer », admet-on au service voirie de la mairie de Paris.

MARIE-ANNE GAIRAUD

La crue 1910 :
notre diaporama

leParisien.fr

Le nombre de bassins-réservoirs reste insuffisant

LA LEÇON de 1910 n'a pas suffi. Il a fallu attendre la crue de 1924 pour qu'un grand projet de bassins-réservoirs voie le jour. Le principe : construire d'immenses lacs artificiels qui retiennent d'énormes volumes d'eau. Il en existe aujourd'hui quatre, tous situés en amont de la Seine : deux près de Troyes (Aube), un à Château-Chinon (Nièvre), et un à Saint-Dizier (Marne).

Avec une capacité de 800 millions de mètres cubes les grands lacs de Seine permettent de retenir l'équivalent en eau de la Ville

de Paris sur 4 étages. L'hiver, les lacs se remplissent au fur et à mesure des averses. En emprisonnant l'eau en amont de la Seine, les bassins permettent de réduire les volumes d'eau qui pénètrent dans le fleuve, et donc de protéger le bassin parisien des inondations.

4 milliards de mètres cubes d'eau s'abattraient sur l'Ile-de-France

« Les bassins-réservoirs viennent en complément d'autres aménagements, comme les digues, détaille Pascal Popelin, président des

Grands Lacs de Seine, et auteur d'un livre sur les crues*. Mais s'il n'y a pas eu de crue majeure depuis 1925, c'est aussi grâce à eux. »

Le système ne constitue pas pour autant une solution miracle. Car en cas de nouvelle crue de type 1910, ce sont 4 milliards de mètres cubes d'eau qui s'abattraient sur l'Ile-de-France, soit cinq fois la capacité des lacs artificiels. « Les bassins-réservoirs n'empêcheront pas une nouvelle crue. Ils ont plutôt un rôle atténuateur : on estime que leur action fera baisser la hauteur d'eau d'environ 70 cm,

ce qui paraît peu, mais représente en réalité des millions d'euros de dégâts économisés. »

Pour augmenter l'efficacité du dispositif, un cinquième réservoir pourrait voir le jour près de Montereau (Seine-et-Marne) d'ici à 2020. Problème : son prix. Encore au stade de l'étude, le projet devrait coûter la bagatelle de 500 millions d'euros.

THIBAUT RAISSE

* « Le jour où l'eau reviendra », Editions JCG. 256 p. Prix : 17,90 €.

L'arme secrète du musée du Quai Branly



PARIS, MUSEE DU QUAI BRANLY (VII^e), JEUDI. Le musée a tout prévu en cas d'inondation : une énorme cuve d'étanchéité pour ses sous-sols et un stockage minutieux des œuvres en cas d'évacuation. (LP/M.-A.G.)

ELLE n'est pas visible aux yeux des passants, et pourtant elle est immense ! Contre le risque de crue, le musée du Quai Branly (VII^e) — inauguré en 2006 et voisin de la Seine — a une arme secrète : il est construit dans une énorme cuve étanche dont la paroi moulée fait 20 à 30 m de hauteur. Grâce à ce système, les collections entreposées en sous-sol ne devraient pas être noyées sous les eaux. Les machettes, les masques et les statuettes devraient être préservés.

Murs anti-crue et portes étanches

« La cuve doit nous protéger d'une montée des eaux supérieure de 30 cm par rapport à celle de 1910 », explique Marie Lavandier, directrice adjointe du patrimoine et des collections du musée. Même le jardin a été imaginé pour lutter contre la crue. Derrière les collines se cachent des murs en béton protégeant contre la montée des eaux. Des batardeaux et

portes étanches ont par ailleurs été stockés pour seconder ces murs anti-crue.

En outre, dans les sous-sols, le personnel a pris des précautions pour évacuer en douceur les 273 000 œuvres conservées dans les 21 réserves. « On ne sait jamais ce qui peut arriver », admet la responsable. Soigneusement emballées, puis regroupées dans des caisses, elles seraient remontées dans les étages supérieurs. Priorité numéro un : les chefs-d'œuvre et autres trésors précieux. « Cela représente 9 516 pièces, soit 4 % du volume total », précise Marie Lavandier. Ils sont entreposés sur des chariots rapidement déplaçables qui seraient évacués en soixante-douze heures et, enfin, tout le reste de la collection. Avec le bâtiment sur pilotis imaginé par l'architecte Jean Nouvel, c'est certain : tout sera bien au sec.

M.-A.G.